



DPIB2MC

2023 - 2024

Master de spécialisation en droit de l'environnement et droit  
public immobilier (horaire décalé)



## DPIB2MC - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Les enseignements sont dispensés en français, langue qui est également celle de la plupart des matériaux de cours.

Au terme du master de spécialisation en droit de l'environnement et droit public immobilier, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

- une connaissance pointue de l'ensemble des aspects du droit public immobilier et du droit de l'environnement, et ce, dans leurs dimensions internationales, européennes et nationales pertinentes ;
- une compréhension des interactions nouées entre le droit de l'environnement et d'autres branches du droit (droit fiscal, pénal, judiciaire, responsabilité civile) dont il adopte certaines techniques ;
- une vision globale de disciplines juridiques qui tendent à converger en raison de la transversalité des problèmes écologiques ;
- une capacité à communiquer oralement et par écrit, de manière documentée et argumentée, à propos d'une problématique touchant au droit de l'environnement et au droit public immobilier ;
- une expertise propre à positionner le-la diplômé-e comme un-e interlocuteur-trice de référence dans le domaine du droit de l'environnement et du droit public immobilier.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se répartit sur une année académique et comporte 60 crédits. Il comprend plusieurs parties :

- questions communes (10 crédits)
- droit de l'environnement (14 crédits)
- droit public immobilier (14 crédits)
- unités d'enseignement optionnelles (2 crédits)
- travail de fin d'études (20 crédits)

## DPIB2MC Programme

### PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

#### Tronc Commun

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊙ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

#### o Tronc commun

● BDPIM2111	Aspects institutionnels (droit communautaire et droit public belge)	Delphine Misonne François Tulkens	FR [q1] [21h] [4 Crédits] 🌐
● BDPIM2112	Accès à l'information, participation du public et évaluation des incidences	Jacques Sambon	FR [q1] [12h] [3 Crédits] 🌐

○ BDPIM2113	Aspects contentieux et droit pénal	Pierre Moërynck Jacques Sambon	FR [q1+q2] [12h] [3 Crédits] ⓘ
○ BDPIM2131	Autorisations administratives (droit de l'environnement)	Jacques Sambon	FR [q1] [15h] [3 Crédits] ⓘ
○ BDPIM2121	Politiques sectorielles de l'environnement	Nicolas de Sadeleer Delphine Misonne Jacques Sambon	FR [q2] [39h] [9 Crédits] ⓘ
○ BDPIM2122	Responsabilité civile, droit des assurances et atteintes à l'environnement	Pierre Moërynck	FR [q2] [9h] [2 Crédits] ⓘ
○ BDPIM2140	Droit de l'urbanisme I : Planification et Autorisations administratives (droit public immobilier)	Charles-Hubert Born Bernard Pâques	FR [q1] [30h] [7 Crédits] ⓘ
○ BDPIM2143	Droit de l'urbanisme II (Instruments de politique foncière et domaniaité et Gestion foncière et monuments et sites)	Marie-Sophie de Clippele Benoit Gors	FR [q2] [30h] [7 Crédits] ⓘ

### ○ Cours à option

Choisir une unité d'enseignement parmi :

⊗ BDPIM2150	Entreprise et environnement	Pierre Moërynck	FR [q2] [7.5h] [2 Crédits] ⓘ
⊗ BDPIM2151	Marchés publics	Nicolas Cariat	FR [q2] [7.5h] [2 Crédits] ⓘ

### ○ Travail de fin d'études

○ BDPIM2163	Travail de fin d'études	Charles-Hubert Born Marie-Sophie de Clippele Benoit Gors Delphine Misonne	FR
-------------	-------------------------	--	----

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## DPIB2MC - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

*Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'École royale militaire.*

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

### Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littéra précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'École royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qsev, enles fix t s

## PÉDAGOGIE

L'efficacité de la formation est assurée par la complémentarité de plusieurs méthodes pédagogiques : exposés magistraux mais également échanges de vues qui valorisent l'expérience professionnelle et les parcours antérieurs.

Les méthodes pédagogiques répondent à la préoccupation de valoriser au mieux le temps, nécessairement limité, dont disposent les étudiant-es adultes menant une vie professionnelle et/ou familiale.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Les **évaluations** prennent généralement la forme d'un examen écrit ou oral. Les examens portent non seulement sur la connaissance de la matière mais également sur la capacité de l'étudiant-e à se l'approprier et à l'appliquer.

Par ailleurs, le **séminaire**, choisi par l'étudiant-e parmi les trois proposés, s'accompagne de la réalisation d'un travail de fin d'études qui offre l'occasion d'étudier de manière approfondie et dans une perspective critique un sujet de droit de l'environnement ou de droit public immobilier.

Il constitue un moyen de formation, au même titre que les autres cours dispensés dans le programme, en ce qu'il initie l'étudiant-e à une activité de recherche scientifique, autonome et personnelle. Il se concrétise par la rédaction d'un mémoire écrit, d'une cinquantaine de pages, répondant aux standards universitaires (recherche des sources, précision des références, bibliographie, déontologie), par lequel l'étudiant-e démontrera :

- sa capacité à cibler une question de recherche et à s'y investir ;
- sa capacité à trouver les sources pertinentes, notamment doctrinales ("état de l'art"), et à les utiliser ;
- son esprit d'analyse, de comparaison et de synthèse ;
- son esprit critique ;
- rigueur et clarté, tant dans la présentation écrite que lors de la défense orale ;
- son respect des critères scientifiques et déontologiques caractérisant la recherche universitaire.

## GESTION ET CONTACTS

### L'administration facultaire

Etudes à horaire décalé

02 211 78 04 - [droit-hd-slb@uclouvain.be](mailto:droit-hd-slb@uclouvain.be)

Bureau : Marais 119 - 2e étage - 2002

Permanences : lundi, mardi, mercredi, de 16h à 18h

### Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit être introduite le 30 septembre 2023 au plus tard à l'adresse suivante: [derogation-inscription-slb@uclouvain.be](mailto:derogation-inscription-slb@uclouvain.be).

## Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/DRTB

Faculté de droit Saint-Louis ([DRTB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

DRTB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte

1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Nicolas Bernard

Jury

- président: [Jacques Sambon](https://uclouvain.be/repertoires/jacques.sambon) (<https://uclouvain.be/repertoires/jacques.sambon>)
- secrétaire: [Delphine Misonne](https://uclouvain.be/repertoires/delphine.misonne) (<https://uclouvain.be/repertoires/delphine.misonne>)
- 3e membre du jury: [CharlesHubert.Born@uclouvain.be](mailto:CharlesHubert.Born@uclouvain.be)